

Règlement du tournoi juin 2021 du FSDS

Voici les points principaux qui ont été modifiés dans la version révisée du règlement du tournoi. Les changes tout en conservant le texte ne sont pas répertoriés.

La note de bas de page Fussnote «Für eine leichte Lesbarkeit verwenden wir nur die männliche Form. Die weibliche Form ist immer mitgemeint.» a été supprimé. Par la suite, les désignations suivantes ont notamment été modifiées dans l'ensemble de l'Union :

- Turnierleiter -> Turnierleitung
- Turnieradministrator -> Turnieradministration
- Wertungsrichter -> Wertungsgericht

3.2.2 Inscription au tournoi / -Approbation Championats Suiss	Deux éléments ont été ajoutés aux informations requises dans une demande de réalisation d'un Championat Suisse : <ul style="list-style-type: none"> - Tout autre tournoi organisé lors du même événement. - Forme de l'événement (tournoi sportif pur, partie d'un événement de danse plus large, etc.)
3.3.3.2 Comité d'arbitrage des Championats Suisse	L'Alinéa 4 a été complété en raison des expériences de 2020 (Corona) comme suit : La fédération peut s'en écarter, si les dépenses financières sont disproportionnées par rapport au nombre de paires de tournoi autorisées à prendre le départ <u>ou si d'autres circonstances rendent la conversion des points spécifiés dans les Alinéas 1 et 3 impossible ou du moins sensiblement plus difficile.</u>
3.3.4 Indemnité de fonction	Jusqu'à présent, les officiels suisses lors de tournois internationaux ou de championnats suisses recevaient la compensation de la WDSF. Nouvellement s'applique : Pour les officiels suisses, la compensation des officiels paragraphe 1 du règlement du tournoi s'applique comme lors de tout autre tournoi suisse.
4.1.1.1	Depuis peu, les couples de compétition de même sexe sont également autorisés dans la catégorie d'âge des jeunes.
4.1.3 Classes	La classe PD a été nouvellement incluse dans les catégories HK et tous les seniors.
4.2.1 Placements	L'orientation des stages supplémentaires a été clarifiée.
4.3.1.1 Généralités	Il est nouvellement défini que les couples non licenciés peuvent participer à trois tournois avant de devoir racheter une licence. Les placements reçus peuvent être transférés.
4.3.1.4 Tournois internationaux et tournois nationaux à l'étranger	Il a été ajouté que vous devez être en possession d'une licence STSV valide si vous voulez participer à un tournoi de la WDSF.
5.2.3 Application des modes de tournoi	Il est nouvellement défini que les couples seniors dans la discipline latine dans les catégories II-IV commencent dans la catégorie d'âge II. En outre, il est défini que les couples PD commencent dans la pyramide B-S de leur catégorie d'âge.

5.2.3.2 Tournois FSDS	<p>Si nécessaire, la direction du tournoi peut combiner les catégories d'âge au sein des classes D et C à sa propre discrétion. La possibilité de comparer les performances en fonction de l'âge et la préservation d'une compétition sportive équitable doivent être dûment prises en considération.</p> <p>→ En conséquence, la classe Junior B sera désormais organisée comme un tournoi classique.</p> <p>Dans chaque cas, une liste de classement distincte sera établie par tournoi conformément au paragraphe 1.</p> <p>Les catégories d'âge voisines des pyramides B-S peuvent être fusionnées (par analogie avec l'éligibilité).</p>
5.2.4 Classement annuel	Il est désormais clairement défini qui reçoit des points de classement et dans quelles conditions.